

**P.10**  
Signes de qualité  
en Bretagne

**P.22**  
Agriculture  
et biodiversité

**P.26**  
Maternités  
liberté

**P.33**  
Culture  
de colza associé

# #18

Janvier-février 2024

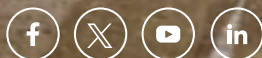


## P.12 DOSSIER

# Le confort au travail

### INNOVATIONS ET ASTUCES POUR VOS EXPLOITATIONS

[www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE

## #18 Sommaire



**P 04 STATION EXPÉRIMENTALE DE KERGUÉHENNEC**

**P 04 EDE : BOUCLER AVANT DE NOTIFIER**

**P 05 EN ILLE-ET-VILAINE, LA CHARTE DES DÉPLACEMENTS**

**P 06 SE FORMER POUR TRAVAILLER EN COUPLE**

**P 06 QUAND LA MÉDIATION FAMILIALE PREND LE RELAIS**

**P 07 LES VOLAILLES DE LA FERME DE MARIE JEANNE**

**P 07 UN NOUVEAU SDREA EN BRETAGNE**

**P 08 PACK AGROCULTURES, LA VIE EN GROUPE!**

**P 10 LES PRODUITS BRETONS SOUS SIGNES DE QUALITÉ**

**P 12 DOSSIER : LE CONFORT AU TRAVAIL**

**P 24 MÉTIER D'AGRICULTEUR ET PRÉSERVATION DU MILIEU**

**P 24 LE CALCUL DU PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE**

**P 26 MATERNITÉS LIBERTÉ, LES ÉLEVEURS SATISFAITS**

**P 27 ÉLEVAGES DE POULES PONDEUSES PLEIN AIR**

**P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS**

**P 30 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT 100 ANS**

**P 31 CINQUANTE PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES À LA LOUPE**

**P 32 CONSULTATION PUBLIQUE PAR7**

**P 33 AGROÉCOLOGIE : LES ÉCHANGES PARCELLAIRES**

**P 33 UN « BOUT DE CHAMP » COLZA ASSOCIÉ**

**P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**

**P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**





**André Sergent**  
Président  
Chambre régionale  
d'agriculture  
de Bretagne

# Les Chambres d'agriculture fêtent leurs 100 ans !

En cette nouvelle année, les Chambres d'agriculture célèbrent un centenaire d'engagement auprès des agriculteurs et des acteurs des territoires : un siècle au service de l'agriculture et du monde rural.

À travers les décennies, les Chambres d'agriculture ont soutenu les agriculteurs, guidé les élus locaux et collaboré avec les pouvoirs publics pour construire un avenir agricole durable. Cette longévité témoigne de la force de cet engagement et de la pertinence de leurs actions, dans un monde en constante évolution.

En 2024, ensemble, les Chambres d'agriculture poursuivront la réalisation de projets innovants, l'accompagnement des générations futures, l'anticipation des transformations économiques et climatiques avec le même engagement pour les 100 prochaines années, parce que OUI l'agriculture bretonne a de l'avenir !

## L'AGENDA



Plus d'infos sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)

**# ÉLEVAGE, AGRONOMIE  
ET BAS CARBONE :  
POUR PLUS DE REVENUS**  
• Le 20 février,  
Station de Trévarez (29)

**# SALON INTERNATIONAL  
DE L'AGRICULTURE**  
• Du 24 février au 3 mars,  
Paris-Expo, Porte de Versailles,  
avec le palmarès  
du concours général agricole

**# MIEUX VIVRE SON TRAVAIL  
EN ÉLEVAGE PORCIN**  
• Le 15 mars,  
Station de Crécom (22)

### le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES  
le-mag@bretagne.chambagri.fr

**Président de la publication :** André Sergent

**Directeur de la publication :** Sébastien Giraudeau

**Rédacteur en chef :** Roger Hérisset

**Comité de rédaction :** Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

**Assistants diffusion :** Valérie Alix, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

**Conception :** Chambres d'agriculture

**Composition et montage :** Studio Paysan Breton

**Photographie et dessin :** tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

**Impression Couverture :** PubliTrégor Lannion (22)

**Impression du cahier et façonnage :** Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502  
**ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)**





## Vie des stations

### Station expérimentale de Kerguéhenec

# DES NOUVEAUTÉS EN PULVÉRISATION ET EN IRRIGATION

Produire des végétaux en réduisant les intrants et en limitant la sensibilité au stress hydrique, un des enjeux à relever pour la station de Kerguéhenec.

La station a réceptionné un **nouvel équipement de pulvérisation connecté** pour optimiser le désherbage ou la fertilisation liquide ciblée en intraparcellaire, selon la pression et la localisation des adventices. De marque Arland, il offre une gamme élargie de modulation de dose grâce à une gestion buse par buse: ouverture, fermeture et modulation du volume pulvérisé. La diversité des données sources — drone, satellite... — acceptée par cet équipement, nous offre de nouvelles perspectives en matière de réduction des intrants. La **valorisation de la réserve en eau des sols** est essentielle pour

toutes les cultures. La compréhension de ces facteurs de variation est facilitée par l'utilisation d'une sonde capacitive portable qui nous permet de comparer de nombreux itinéraires culturaux. Nous poursuivons en parallèle la veille des OAD en matière de pilotage de l'irrigation. En complément, pour les cultures légumières et les légumineuses, une irrigation à l'aide d'une rampe nous permettra de moduler les apports et éventuellement de réévaluer nos pratiques d'irrigation.

**Denis Lebosse**

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr



Le nouveau pulvérisateur connecté.



EN VIDÉO

Présentation du nouveau pulvérisateur connecté :



## La puce à l'oreille

### Boucler avant de notifier

# LE GAGE D'UNE BONNE IDENTIFICATION

Boucler et notifier les veaux rapidement après la naissance est essentiel pour éviter des erreurs pénibles et coûteuses. Au moment de vendre des animaux ou suite à un génotypage, il n'est pas rare de se rendre compte d'une inversion de bouclage entre deux bovins nés à des dates rapprochées. L'inversion de boucles peut retarder la vente, car elle nécessite de corriger les passeports. Pour éviter ces complications, il est nécessaire de boucler les veaux avant de procéder à la notification de la naissance. Cette mesure préventive garantit une identification correcte dès le départ. Une fois les boucles posées, la fiche

navette renseignée, l'éleveur peut procéder à la notification de la ou des naissances, que ce soit par voie informatique ou papier et, dès réception des passeports, vérifier la bonne correspondance.

### NE JAMAIS DÉBOUCLER

En cas d'erreur de bouclage, il ne faut pas déboucler les veaux. L'éleveur prend contact avec son EdE et retourne les passeports en indiquant les numéros erronés. Une correction en base permettra l'édition de nouveaux passeports, assurant une identification précise et évitant toute confusion.



EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

## Sécurité routière en Ille-et-Vilaine

# UNE NOUVELLE CHARTE DES DÉPLACEMENTS AGRICOLES

En Ille-et-Vilaine, les représentants des collectivités et des organisations professionnelles agricoles se sont retrouvés pour mettre à jour la Charte des déplacements agricoles et de la voirie.

Éditée une première fois en 2013, la charte des déplacements agricoles et de la voirie en Ille-et-Vilaine avait pour objectif d'assurer une meilleure prise en compte des circulations agricoles dans les aménagements de la voirie. En 2023, l'enjeu est toujours d'actualité. Les usages de la route évoluent — développement des liaisons douces, des voies réservées — et les déplacements agricoles sont toujours aussi fréquents.

### DES PROPOSITIONS D'ALTERNATIVES

Cette circulation des engins agricoles est parfois contrainte par des

aménagement non adaptés, ce qui peut alors conduire à des dégradations prématurées de la voirie ainsi qu'à des dégâts sur le matériel agricole. Le document contient des propositions d'alternatives concrètes pour les aménagements routiers. La Chambre d'agriculture a piloté la concertation pour faire de cette charte un outil à votre service et ainsi faciliter les échanges avec les collectivités locales.

**Aurore Blaire**

[aurore.blaire@bretagne.chambagri.fr](mailto:aurore.blaire@bretagne.chambagri.fr)

Une charte de recommandations et d'engagements réciproques, pour une meilleure prise en compte des circulations agricoles dans les aménagements de voirie.



### Il a dit

**CHRISTIAN MOCHET**

Agriculteur à Servon-sur-Vilaine,  
membre du bureau FDSEA35

« Lors des travaux de réaménagement des centres-bourgs, nous, agriculteurs, souhaitons pouvoir continuer à circuler avec nos engins agricoles en incitant les voitures à réduire leur vitesse. »



### Il a dit

**PASCAL PINAULT**

Maire de La Chapelle-Chaussée

« Les aménagements de voirie pèsent très lourds dans les budgets communaux et s'inscrivent dans le temps. En parallèle, l'ambition des élus reste de pouvoir concilier tous les types de mobilité dans un département dynamique démographiquement, sans léser l'activité agricole, primordiale pour nos territoires. »

## Faciliter les échanges avec les collectivités territoriales



À LIRE

Télécharger la nouvelle Charte des déplacements agricoles et voirie :



## Métiers

Marion Guinard et Cédric Quémener à Pleugriffet (Morbihan)

# SE FORMER À L'INSTALLATION POUR TRAVAILLER EN COUPLE

Repreneurs d'une exploitation en maraîchage biologique — Guiqué les bons paniers — Marion Guinard et Cédric Quémener ont suivi une formation « Travailler en couple ». Un préalable qui leur apparaît essentiel.

**Pour Marion**, « cette formation donne la possibilité de discuter de notre vision du travail, de la famille et des aspirations personnelles afin d'envisager le travail à deux. La formatrice favorise les échanges, nous permettant de piocher dans les expériences des autres ».

**Pour Cédric**, « les apports sont pratico-pratiques. Ils permettent d'écrire la répartition de nos responsabilités. Ce sera certainement à ajuster. Il nous suffira de refaire l'exercice ». Cette formation de 10 heures sur 2 jours est obligatoire en Morbihan pour les demandeurs de la DJA qui s'installent en couple. Elle a été mise en place par le groupe de travail « Relations humaines » de la Chambre d'agriculture. **Pour Isabelle Salomon**, l'élue qui en est responsable, « travailler en couple



est un défi. Il est difficile de délimiter vie privée et vie professionnelle. Les responsabilités doivent être définies. Il est opportun le temps d'une formation de poser les bases du travail côte à côte afin de favoriser un épanouissement aussi bien professionnel que privé ».

**Christian Barbier**  
christian.barbier@bretagne.chambagri.fr



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Point Accueil Installation :  
08 20 22 29 35

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)

Parlons-en\*

## QUAND LA MÉDIATION FAMILIALE PREND LE RELAIS

Léa s'est installée « hors cadre familial ». Avec son conjoint Romain, ils ont dû s'intégrer dans une nouvelle région, mener de front l'installation et l'arrivée de leur premier enfant. « On croyait s'être bien préparés mais on avait sous-estimé la fatigue. » Romain a dû arrêter son travail à l'extérieur pour aider Léa. Cinq ans après, le Gaec est rentable mais le couple sort affaibli de cette épreuve. Romain souhaite reprendre son activité. La communication est difficile. Pour être aidés à cesser leur collaboration professionnelle, **ils ont contacté Agrimédiation**. « Les médiateurs m'ont aidé à exprimer mes attentes plus sereinement. » Les 25 médiateurs du dispositif sont **des agriculteurs formés**, car écouter sans juger et créer les conditions

d'une reprise de dialogue, cela s'apprend. Lorsqu'il est question de séparation de couple, de modalités de garde d'enfant, la médiation purement agricole ne suffit plus... Dans chaque département, des structures spécialisées proposent **une médiation familiale conventionnée**. Faite par un médiateur diplômé d'État, elle est en partie prise en charge selon les revenus. Il faut prévoir trois à six rendez-vous.

**Marie Sylvestre**  
marie.sylvestre@bretagne.chambagri.fr

*\*Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Priscilla du Preez, Unplash



**ÊTRE ACCOMPAGNÉ**

• Agrimédiation : 02 23 48 27 11  
agrimediation@bretagne.chambagri.fr

• Les médiations familiales conventionnées en Bretagne :

[www.fenamedf.asso.fr/annuaire](http://www.fenamedf.asso.fr/annuaire)

## Bienvenue à la ferme

# LES VOLAILLES TRADITIONNELLES DE LA FERME DE MARIE JEANNE

Comme le faisait sa mère, Marie-Jeanne élève des volailles et fait de la vente directe à **Andel dans les Côtes-d'Armor**. « C'est une tradition qui se perpétue de mère en fille. Depuis 1996, nous avons la volonté d'élever à l'ancienne: en laissant le temps de se développer en plein air avec une alimentation sans OGM et sans antibiotique.

Il faut sans cesse innover pour s'adapter au marché et aux demandes de la clientèle. La ferme a ainsi développé un abattoir et un atelier de découpe. On gère mieux comme ça la fraîcheur des produits et le bien-être animal. En plus du magasin sur la ferme, on a installé depuis un an un distributeur automatique pour répondre à une nouvelle clientèle.

### LA FORCE DU RÉSEAU

Nous avons adhéré en 2015 à Bienvenue à la ferme. C'est une force de s'appuyer sur le réseau.

Dès 2016, la ferme a accueilli un marché de Noël de Bienvenue à la ferme avec une vingtaine de producteurs.

En plus de l'organisation de ce marché, le réseau nous accompagne sur la communication, la signalétique, la mise en place de jeux pour l'accueil du public, le conseil sur la commercialisation et sur la réglementation. Une belle valorisation de la petite fleur de Bienvenue à la ferme. »

### Propos recueillis par Mickaël Tremel

mickael.tremel@bretagne.chambagri.fr



La Ferme de Marie-Jeanne



### POUR ALLER PLUS LOIN

Bienvenue à la ferme en Bretagne :  
02 23 48 27 73

anita.bertin@bretagne.chambagri.fr

[lafermedemariejeanne.fr/](http://lafermedemariejeanne.fr/)

## Contrôle des structures

# UN NOUVEAU SDREA EN BRETAGNE

Le Schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) fixe au niveau régional les règles applicables en matière de contrôle des structures. Cet arrêté du préfet de Région détermine notamment le seuil de déclenchement du contrôle et l'ordre des priorités permettant de départager les demandes d'autorisation d'exploiter concurrentes. Le Code rural prévoit une révision de cette réglementation régionale tous les 5 ans. Le nouvel arrêté, en date du 29 novembre 2023, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les installations, agrandissements et réunions d'exploitation seront désormais soumis à autorisation d'exploiter lorsque la surface totale mise en valeur après l'opération atteindra

35 ha en polyculture (20 ha auparavant). Les équivalences pour productions hors sol et cultures spécialisées ont été actualisées en conséquence.

On retiendra également l'entrée en vigueur d'un nouvel ordre de priorités pour départager les demandes d'autorisation concurrentes. L'installation à titre exclusif ou principal devient priorité numéro un. La préférence donnée à l'attribution de parcelles reçues dans le cadre d'un échange parcellaire ou de parcelles à proximité d'un bâtiment d'élevage n'est donc plus systématique. Elle reste cependant possible, après avis favorable de la CDOA.

### Gwénola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



### À VOIR

Découvrez le rendez-vous des juristes





## Accompagnement

Terminer en beauté l'année 2023, en groupe à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine).



Une sortie de terrain en groupe : essentiel pour garder les pieds sur terre.

Pack agrocultures, la vie en groupe !

# « POUR GAGNER EN SÉCURITÉ ET OSER TESTER... »

Le groupe Agrocultures de Châteaugiron est composé de 10 agriculteurs qui se retrouvent à six dates clés de l'année culturale. Ils sont accompagnés par un conseiller de la Chambre d'agriculture.

Pour Denis, éleveur laitier à Noyal-sur-Vilaine : « Les informations techniques et réglementaires qui concernent les cultures sont nombreuses et évoluent sans cesse. Prendre des décisions sur la conduite de nos cultures devient complexe. Échanger en groupe et bénéficier de l'appui du conseiller de la Chambre d'agriculture nous permet de nous rassurer, d'avoir des repères et d'équilibrer le conseil avec les préconisations d'autres techniciens pour prendre les bonnes décisions. »

### OSER GRÂCE AU GROUPE

« Le groupe permet d'oser, de prendre des risques que seul on ne prendrait pas » selon Stéphane, éleveur laitier à Acigné. « Depuis 3 ans je sème un mélange de quatre variétés de blé dont les qualités se complètent, si bien que je n'applique plus de régulateur de croissance. C'est parce que nous sommes plusieurs dans le groupe à avoir testé cette technique que j'ai sauté le pas ».

### UN CONSEIL RÉACTIF QUI RASSURE

Christian, producteur de lait à Servon-sur-Vilaine : « À chaque rencontre, nous commençons par un point sur les nouveautés réglementaires : PAC, Directive Nitrates, produits phytosanitaires... Nous avons pu calculer nos points Eco-régime en amont de la PAC 2023 pour nous adapter. Quand un produit phyto est retiré du marché, notre conseiller nous informe. C'est très sécurisant de savoir qu'on a ces informations importantes de façon très réactive. Nous avons aussi le senti-

ment d'avoir un temps d'avance sur les nouveautés techniques et réglementaires, ce qui nous permet d'anticiper et de nous adapter aux changements pour mieux les vivre ».

### UN GAIN ÉCONOMIQUE INDÉNIABLE

Mickaël, éleveur de lapins à Domloup : « En fin de campagne, nous consacrons une journée au calcul de nos marges et à l'analyse de nos pratiques : stratégie fongicide, dose d'azote... Le critère économique reste la base, et ça fait plaisir de voir qu'au fil des années nous avons optimisé les intrants sans perdre de rendement, donc en améliorant nos marges ! » « Finalement le coût de l'accompagnement de la Chambre d'agriculture est très modeste ramené aux charges d'intrants : moins de 5 €/ha une fois le crédit d'impôt formation déduit, » conclut Franck, de Châteaugiron, qui produit du lait de chèvre, de vache et du biométhane.

**Lionel Quéré**

[lionel.quere@bretagne.chambagri.fr](mailto:lionel.quere@bretagne.chambagri.fr)

« Nous avons le sentiment d'avoir un temps d'avance »





## Parole d'expert

**Lionel Quéré**  
Conseiller en agronomie et grandes cultures

Le métier d'agriculteur est très complexe. Tout évolue en permanence sur les plans technique et réglementaire: la nouvelle PAC, les distances de sécurité riverains, le retrait d'une molécule du marché... Être accompagné permet d'avoir un référent cultures qui répond aux questions. Les agriculteurs que j'accompagne se sentent rassurés.

J'essaie d'alterner la position « d'expert » et le rôle d'animateur. Je fais en sorte que des idées nouvelles émergent en groupe. Il y a un risque à changer ses pratiques et voir qu'au sein du groupe, plusieurs sont prêts à tester — par exemple le désherbage mécanique sur maïs — donne de la sécurité et de la confiance à chacun. « Si mon voisin y arrive dans des terres comparables, pourquoi pas moi ? ». Sans le groupe, je suis convaincu que des évolutions telles que le mélange de variétés, la réduction des fongicides et des régulateurs... n'auraient pas été possibles. Les agriculteurs que je suis en groupe apprécient beaucoup d'avoir un avis extérieur et indépendant de la vente d'intrants. Sur le groupe WhatsApp, je les incite à partager les conseils qu'ils reçoivent par ailleurs, et on en discute. Au final, la décision appartient à chacun, mais au moins tous les éléments sont vus avant de prendre une décision.



## VOS FORMATIONS La sélection du mois

**22 - Vendre aux GMS, commerces et restaurants**

Préparer votre démarche pour aller vers ces clients avec les bons outils (tracts) et les bons mots (arguments de vente, présentation de son offre). Loudéac, 19 mars 2024

Florence Travert - 02 96 79 22 25  
nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

**29 - Réduire les consommations et les factures d'énergie de son élevage**

Connaître les sources d'énergies renouvelables adaptées, les coûts d'investissement et d'exploitation, les économies potentielles, les équipements à combiner.

Carhaix, 12 mars 2024  
Pascal Poudenx - 02 96 87 48 74  
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

**35 - Réussir l'élevage des veaux en collectif**

Les jeunes veaux laitiers sont souvent logés en individuel. De nouvelles études montrent l'importance des contacts sociaux et la réglementation évolue vers une obligation de logement en collectif.

Rennes, 1<sup>er</sup> mars 2024  
Céline Bessou, 02 23 48 26 83  
guenaelle.boudier@bretagne.chambagri.fr

**56 - Organiser son bureau pour en faire un outil de pilotage stratégique**

L'organisation du travail administratif relève de l'aménagement du bureau, du classement et de l'archivage des documents papier et numérique et de la gestion au fil du temps. Locminé, 19 mars et 16 avril 2024. Pauline Cherel, 02 97 74 00 60  
sylvie.lemen@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics  
**TOUTES LES FORMATIONS** pour vous et vos salariés sur notre site web :

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Pack agrocultures : l'agronomie et le collectif au cœur du conseil



- Conseil stratégique phytosanitaire :



## CONTACT :

- Des groupes Pack agrocultures sont ouverts ou en cours de lancement dans toute la Bretagne :

02 22 93 63 56 ou [anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr)



Les oignons de Roscoff bénéficient d'une AOC depuis 2009.

Barmalini, Shutterstock

## Les produits sous signes de qualité

# INNOVONS EN BRETAGNE !

Riche de ses 74 cahiers des charges en Label rouge, AOC, AOP, IGP ou STG, la Bretagne est également la première région productrice de lait et d'œufs bio en France. Notre région s'attache en effet depuis plusieurs années à mettre en avant son patrimoine agricole.

Strictement contrôlés sur la base d'un cahier des charges, rigoureusement sélectionnés, les produits dits « sous Sigo » (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) assurent aux consommateurs une réelle plus-value. Tout a commencé par les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC). Elles ont été mises en place en 1935 pour lutter contre la fraude sur les produits viticoles qui s'était largement développée suite à la crise du phylloxéra. Des zones de production sont alors soigneusement délimitées, des règles communes de production sont instaurées et

consignées dans un cahier des charges contrôlé par le Comité national des vins et eaux-de-vie, qui deviendra l'Inao.

Égalim  
n'a pas encore  
montré tout  
son potentiel

### LA BRETAGNE À LA POINTE

Chacun connaît les AOP emblématiques « Coco de Paimpol » ou « Oignons de Roscoff ». Il ne faudrait pas oublier l'Indication Géographique Protégée (IGP) « farine de blé noir de Bretagne » dont les surfaces semées augmentent chaque année. Nos cidres et autres whiskys sont aussi plus reconnus que jamais pour leurs qualités : 19 médailles reçues au Concours général agricole 2023 pour les cidres AOP et IGP, le « Pommeau de Bretagne » et le « Whisky Breton ». La Bretagne est aussi une terre d'élevage

et d'agroalimentaire: sur 75 Siqo (hors bio), 52 s'appliquent dans les filières viandes et œufs, dont une forte proportion en Label rouge. Enfin, la moitié des produits de la mer sous signe de qualité sont bretons.

C'est bien pour protéger leurs productions et faire valoir leur qualité auprès du consommateur que d'autres producteurs souhaitent à leur tour s'engager dans l'obtention d'une indication géographique. C'est le cas des producteurs « d'échalotes traditionnelles de Bretagne », demandeurs d'une IGP, ou de « fraises de Plougastel », afin de lutter contre la concurrence d'autres bassins de production comme l'Espagne.

## UN POTENTIEL ÉNORME

Malgré la notoriété dont jouissent les produits issus de l'agriculture biologique, Labels rouges, AOP, IGP ou STG, avec l'inflation, le choix des consommateurs a tendance à se porter davantage vers des produits moins onéreux. À ce propos, la loi Égalim, obligeant la restauration collective à s'approvisionner à 50 % en produits de qualité, dont 20 % en bio, n'a pas encore montré tout son potentiel. Au global, si la place des Siqo s'est renforcée ces dernières années, les objectifs Égalim ne sont atteints qu'à moitié avec de grandes disparités entre



C'est en Région Bretagne qu'est produit près de la moitié des produits de la mer sous signe de qualité. Sur la photo : des moules de Bouchot.

Pettinao, Shutterstock

les établissements: d'après les chiffres sur « ma-cantine.agriculture.gouv.fr », seuls 24 % des produits achetés répondent aux critères Égalim pour l'ensemble des déclarants. Seuls 11 % des déclarants ont atteint les objectifs des 50 % prévus par la loi. Avec 125 millions

de repas consommés par an pour la seule restauration scolaire en Bretagne, ce secteur est pourtant particulièrement stratégique en termes de débouchés pour les produits de qualité.

**Un projet de labellisation?** Les conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne peuvent répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.



## Il a dit

### ARNAUD LECUYER

Vice-président en charge de l'agriculture et de l'alimentation à la Région Bretagne

« Sur 3,7 milliards de repas consommés chaque année en Bretagne, la région souhaite que les repas servis en restauration collective soient de la meilleure qualité possible. Nous vivons un moment particulier, avec une inflation importante notamment sur les prix alimentaires, avec une explosion de 20 % en moins de deux ans. Plus que jamais le travail réalisé sur les Siqo est important. Parce qu'au-delà de la consommation, l'aspect amont — transformation et production agricole — doit être pris en compte. Dans ces fermes engagées dans des cahiers des charges exigeants, autant de femmes et d'hommes, engagés quotidiennement, produisent avec leur cœur et leur valeur. Nous nous devons de consolider ces productions, de la ferme à la transformation, et assurer la création de valeur ici, en Bretagne. »

### Maëlie Tredan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr



## EN SAVOIR PLUS

Chaque année la Chambre d'agriculture de Bretagne publie un memento des Siqo de Bretagne. Vous y trouverez les actualités et les chiffres clés :





# Innovations et astuces pour vos exploitations

Vous souhaitez améliorer votre confort de travail ou soulager vos salariés ? Ce dossier vous donne des pistes de solutions concrètes : des investissements innovants ou des « trucs et astuces » peu coûteux et facilement adaptables sur vos exploitations.



Pilote du dossier : Véronique Vannier

Westend61, stock.adobe.com



Les réflexions sur le travail doivent être concertées avec tout le collectif.

ElitiProd, stock.adobe.com

## Travail en milieu agricole

### Prendre en compte toutes les dimensions

Toutes les dimensions du travail doivent être prises en compte lorsque l'on cherche des solutions pour améliorer sa qualité de vie au travail. Les impacts du travail sur la vie des hommes revêtent plusieurs facettes.

Parmi ces caractéristiques, le temps de travail et sa répartition doivent bien sûr être réfléchis afin de garder une relation temps - rentabilité acceptable et une articulation équilibrée entre vie privée et vie professionnelle. Gagner du temps n'est pas toujours le seul objectif à atteindre. Prendre plaisir au travail, être fier de ses réalisations, atteindre ses objectifs en termes de qualité ou de respect de ses valeurs sont des enjeux parfois délaissés au profit d'une recherche excessive d'efficacité au travail. Attention à ne pas se perdre. Pour garder du sens au travail, chacun a intérêt à prendre du recul pour réfléchir à ce qui peut être amélioré en confort ou en efficacité, tout en respectant ce qui est essentiel au fonctionnement et aux valeurs de l'entreprise. Et pour une meilleure

## Garder du sens au travail

adhésion au projet, ces réflexions doivent être concertées avec tout le collectif de travail.

**Marion Ruch**

marion.ruch@bretagne.chambagri.fr



## Ils ont dit

**ISABELLE SALOMON  
ET PATRICK LAMY**

Élus du groupe « technique entreprise »  
des Chambres d'agriculture de Bretagne

« La qualité de vie au travail est un enjeu majeur, en particulier auprès des plus jeunes générations. Les conditions de travail sont un levier pour recruter et fidéliser des salariés. Des investissements importants ne sont pas forcément nécessaires; des solutions peu coûteuses existent. Y penser dès le début de l'installation permettra de préserver son physique et son mental, et de se faire remplacer plus facilement. »



### Conditions de travail

# Les exosquelettes au banc d'essais

Depuis 2020, les exosquelettes font l'objet de nombreuses expérimentations en agriculture. Faut-il s'équiper ?

Depuis les années 2020, les propositions d'exosquelettes fleurissent en agriculture. Ces dispositifs mécaniques sont conçus pour soulager les utilisateurs lors de la réalisation de tâches répétitives. Pour évaluer leur intérêt, plusieurs études ont été réalisées. Ainsi, les Chambres d'agriculture et les MSA de Normandie ont testé lors de la traite trois modèles d'exosquelettes. Trois exploitants agricoles ont porté chacun des modèles pendant un mois afin d'évaluer les atouts et contraintes de chacun. En Bretagne, huit personnes travaillant en élevage porcin ont été équipées lors des vaccinations de porcelets de deux modèles d'exosquelettes différents. Des mesures ont alors été réalisées par l'équipe porc des Chambres d'agriculture, la MSA Armorique et le cabinet AGB Solutions. Des tests sont également prévus en maraîchage, en 2024, à la station expérimentale d'Auray, avec un modèle d'exosquelette conçu pour les vignerons. La liste est loin d'être exhaustive. Qu'en retenir ?



La station expérimentale d'Auray testera en 2024 un exosquelette initialement conçu pour la viticulture.

## Une aide pour un type de mouvement

### ASSISTANCE CIBLÉE, RÉGLAGES PERSONNALISÉS

L'exosquelette apporte une aide pour un type de mouvement, comme lever les bras, ou se pencher en avant. Il peut contrarier le mouvement opposé, et gêner si on travaille en torsion, comme lorsqu'on attrape un porcelet à droite et qu'on le repose à gauche. Pour être efficace et confortable, un exosquelette doit être réglé en fonction de la morphologie de la personne qui le porte. Il est donc fortement conseillé d'avoir un exosquelette par personne.



## PRÉVENIR AVANT D'INVESTIR

Dans l'amélioration des conditions de travail, mieux vaut trouver des solutions qui bénéficient à tous — aménagement de la salle de traite, pont de vaccination pour les porcelets... — que des équipements individuels [Tableau]. L'achat d'un exosquelette ne vient qu'en bout de réflexion, quand toutes les autres solutions ont été envisagées.

## TESTER AVANT D'ACHETER

Dans une exploitation agricole, les mouvements sont variés. L'environnement peut parfois être contraignant, avec des barrières à enjamber, des passages étroits, des animaux, etc. Il est donc impératif de tester un ou plusieurs modèles en conditions réelles de travail, pour vérifier si le dispositif est adapté à son travail et ne génère pas de risque supplémentaire.

## ANTICIPER L'ENTRETIEN

Les tâches agricoles peuvent être salissantes, et les exosquelettes sont rarement intégralement lavables en machine. Attention à bien vérifier la facilité de démontage et remontage ou d'entretien à sec.

**Caroline Depoudent**

caroline.depoudent@bretagne.chambagri.fr



## QU'EST-CE QU'UN EXOSQUELETTE?

Selon l'INRS, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, un exosquelette est « un système mécanique ou textile revêtu par le salarié et visant à lui apporter une assistance physique dans l'exécution d'une tâche, par une compensation de ses efforts ou une augmentation de ses capacités motrices ». Cet exosquelette peut être motorisé ou non. Il existe des exosquelettes permettant de soulager de nombreuses parties du corps : dos, épaule, jambe, cou, main...



Dans les exosquelettes, l'assistance peut être apportée par des ressorts, des tiges flexibles, des élastiques...

## Dans quel ordre agir pour améliorer ses conditions de travail?

Avant tout	Supprimer la tâche pénible « arrêter de traire en installant un robot », « arrêter une vaccination en améliorant son sanitaire »...
Puis	Aménager l'environnement de travail, l'organisation « revoir la hauteur du quai de traite », « choisir du matériel plus léger, plus maniable »...
Enfin	Fournir des équipements individuels « équipements de protection », « exosquelette »...



## ÉLEVAGE PORCIN

• Pour en savoir plus sur les exosquelettes et trouver des solutions pour améliorer vos conditions de travail, rendez-vous à la journée « Mieux vivre son travail en élevage porcin », le 15 mars à Crécom (Côtes-d'Armor).

• Plus d'informations :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/agenda/>

Palmarès

« Trucs et astuces » 2023

### En Bretagne, des innovations faites maison...



De gauche à droite : Catherine Dubreil, Jordan, Chantal Dubreil, Leevan Soupin, Bernadette Pedrono, Éric Dondel, Sébastien Dondel, Louis-Marie Ronsin, Pascal Dondel, Alexandre Guevel.

Tous les deux ans, le concours « Trucs et astuces » vous permet, agriculteurs, salariés, ou apprentis, de partager vos innovations pour améliorer le confort de travail.

Cette année, le concours « Trucs et astuces » a été proposé à l'ensemble des productions animales et végétales et aussi aux activités de transformation à la ferme. Le concours s'est clôturé en septembre, avec la sélection des lauréats par un jury composé de professionnels et présidé par François Kerscaven, élu à la Chambre d'agriculture. La remise des prix s'est déroulée sur l'exploitation du Gaec Chêne Harel à Melesse, lauréate de cette édition, en présence des autres gagnants et de leur salarié. Chacun a pu découvrir les astuces primées, échanger sur les conditions de travail, en particulier lorsqu'il y a des salariés sur l'exploitation. Ces derniers ont été souvent à l'initiative des innovations présentées. Pour la première fois, les lauréats pourront également concourir à la finale nationale qui se déroulera avec une remise des prix à Paris au Salon international de l'agriculture.

#### ET LES GAGNANTS SONT...

Le premier prix a été décerné au Gaec du Chêne Harel situé à Melesse (Ille-et-Vilaine) pour sa potence pivotante de

## Lancez-vous et participez au prochain concours !

manipulation. Pour cette innovation, il a reçu une récompense de 1 500 € et deux jours de remplacement.

Le Gaec du Roch de Talensac (Ille-et-Vilaine), où l'éleveur et le salarié de remplacement ont conçu un taxi à veau, a reçu le second prix d'une valeur de 1 000 €.

Les trois lauréats suivants ont reçu un prix de 500 €: Enzo Cardiet, apprenti à la Scea de la Grande Métairie à Meslan (Morbihan), pour les clôtures sur prise connectée; Alexandre Guével de Saint-Hernin (Finistère) pour son toboggan à alvéoles; et le Gaec T&B Pédrone de Bignan (Morbihan) pour sa niche à veau

curable par une seule personne en présence du veau.

#### ENVIE D'INNOVER ?

Chacun d'entre vous peut être amené à concevoir ou adapter un matériel, revoir son organisation pour faciliter le travail, en s'inspirant de ce que fait un voisin, de matériels proposés dans le commerce, ou encore en suivant sa propre voie. Lancez-vous et participez au prochain concours !

#### Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



#### 150 ASTUCES

Pour cette troisième édition, 23 dossiers ont été reçus. Au total, 150 astuces ont été présentées depuis la création du concours. Le jury était composé de conseillers et d'élus des Chambres d'agriculture de Bretagne et des partenaires du concours: Banque Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Anefa, Groupama et services de remplacement.

Au Gaec du chêne Harel (Ille-et-Vilaine)

## Une potence pivotante pour manipuler les animaux

L'un des leitmotifs des associés du GAEC du Chêne Harel est d'en finir avec les corvées. Déterminés pour diminuer la pénibilité, ils sont constamment en recherche de solutions pratiques.

Au Gaec du chêne Harel, la surprise et la joie étaient palpables le jour de la remise des prix du concours « Trucs et astuces » des Chambres d'agriculture de Bretagne. Les associés et le salarié de cet élevage de 260 truies naisseur-engraisseur ont remporté le premier prix grâce à leur potence pivotante.

### LIMITER LES CORVÉES

L'astuce inventée par les associés est constituée d'un poteau de chemin de fer, d'un treuil électrique et d'une télécommande, et ceci pour la modique somme de 250 €. L'un des leitmotifs des

associés est la fin des corvées « Nous réfléchissons quotidiennement à des solutions pour nous faciliter le travail, et en diminuer la pénibilité ». Encore surpris et heureux, « car ce n'était pas l'astuce la plus fun », Sébastien Dondel nous confie qu'une partie des 1 500 € va être investie dans un chariot qui permet le transport du robot de lavage. Sébastien, Pascal et Éric ont réellement mis en place un cercle vertueux dans la facilitation des tâches quotidiennes.

**Claudie Guyomarc'h**

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr



### Il a dit

**François Kerscaven**

Élu des Chambres d'agriculture de Bretagne

« Sur son exploitation, chacun développe ses propres astuces pour se faciliter le travail. Il est important de les faire connaître, cela peut donner des idées à d'autres. »



### Il a dit

**Sébastien Dondel**

Lauréat 2023 du premier prix

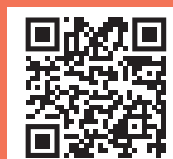
« Ce qui nous a poussés à réfléchir à cette potence, ce sont des besoins de biosécurité et de réduction de la pénibilité du travail. L'idée derrière cette astuce est d'évacuer les animaux morts dans le bac à équarrissage sans devoir changer de zone d'élevage, donc sans changer de vêtement ni de bottes et sans contrainte de travail supplémentaire. Cette potence peut soulever plus de 90 kg sans aucun effort. C'est d'autant plus pratique que le bac à équarrissage est situé dans la "zone publique", de l'autre côté d'un mur de 1,30 m. Fini l'usage du tracteur et le changement de tenue! »



À l'aide d'une télécommande, Sébastien actionne le treuil de la potence pivotante.



À RETROUVER  
EN VIDÉO





« Trucs et astuces » 2023

### Bien souvent, il suffisait d'y penser...

Des solutions pour améliorer les conditions de travail, la pénibilité et la sécurité, ont été mises en œuvre de façon simple et à moindre coût dans les exploitations candidates. Bien souvent, il suffisait d'y penser...



Photo 1 : Le portail anti « brise-fer » mis au point par le Gaec Rouaux.

Le portail anti « brise-fer » du Gaec Rouaux a été prévu dès la construction de la stabulation. Une partie du bardage du pignon est montée sur rail pour agrandir l'ouverture et faciliter les manœuvres au chargeur. [Photo 1]

Louis-Marie Ronsin a installé un **plateau de porte-charge** actionné par un vérin pneumatique dans la fosse de traite

pour en sortir les bidons de lait avec une moindre pénibilité. Les bidons sont ensuite véhiculés sur un chariot. [Photo 2]

Chez Joseph Duhamel, **l'alimentation lactée des génisses au champ** est facilitée grâce à des bidons de 50 l équipés d'une vanne, d'un tuyau de vidange et de sangles d'accroche. Ils sont remplis

dans la laiterie à la canne du tank et transportés en bout de chargeur pour le remplissage du milkbar. [Photo 3]

Au Gaec T&B Pedrono, le **curage des niches à veau** s'effectue par une seule personne et en présence du veau grâce à un espace courette doublé. Dans la niche, un plancher caillebotis bois maintient une litière plus sèche : un curage à



Photo 2 : Le porte-charge à vérin pneumatique de Louis-Marie Ronsin.



Photo 3 : L'approvisionnement du distributeur de lait au champ chez Joseph Duhamel.

15 jours suffit sans dégrader les conditions sanitaires, ce qui compense le fait d'avoir à laver le caillebotis et de disposer de plus d'espace courrette. [Photo 4]

**Le toboggan à alvéoles à œufs** d'Alexandre Guevel facilite les manutentions en hauteur. Les paquets d'alvéoles s'empilent dans une colonne montée sur un escalier mobile, avec une trappe en partie basse. [Photo 5]

Grâce à Enzo Cadiet, **la clôture électrique** de la SCEA de la grande métairie est branchée sur une prise connectée commandée ou programmée depuis l'application présente sur le Smartphone. [Photo 6]

La reconversion de la cage de contention en « **taxi à veau** » au Gaec du Roc'h assure le déplacement des veaux du box de vêlage à la nurserie. Un timon a été ajouté pour pouvoir l'atteler au microtracteur (ou quad). Une roue jockey permet plus de maniabilité dans les passages étroits. [Photo 7]

### Dominique Gueho

dominique.gueho@bretagne.chambagri.fr



Photo 4 : Au Gaec T&B Pedrono, on peut basculer la niche en présence du veau.

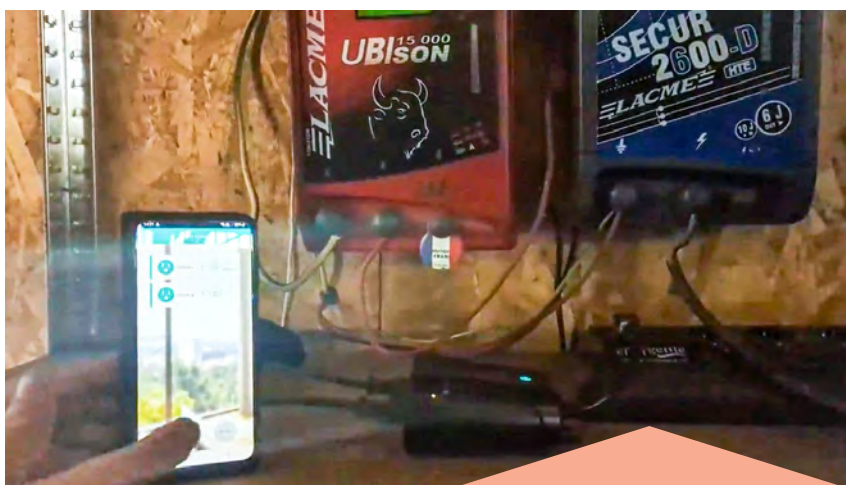


Photo 6 : Les clôtures électriques sur prises connectées conçues par Enzo Cardiet.



Photo 5 : Le toboggan à alvéoles à œufs d'Alexandre Guevel.



Photo 7 : Un « taxi à veau » au Gaec du Roc'h.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les infos sur le concours et les lauréats sur [bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)





En élevage laitier

### Travailler dans de bonnes conditions

Suite à une enquête sur le temps de travail en élevage laitier dans le réseau Inosys, un guide vient de paraître. Ce guide a pour objectif de donner aux éleveurs et aux conseillers des pistes de solutions sur le travail, adaptées aux exploitations laitières.

Les solutions sont multiples et propres à chaque exploitation. Pour chaque tâche du travail d'astreinte, vous trouvez des solutions.

#### RÉFLEXION AUTOUR DE QUATRE THÈMES ET DU SYSTÈME

Elles sont présentées en quatre points :

- **Simplifier la conduite**: supprimer la complémentation individuelle, limiter le nombre de fourrages à distribuer...
- **S'organiser**: gérer le temps, rationaliser les circuits...
- **Déléguer**: les travaux des champs, l'élevage des génisses...
- **S'équiper**: pailleuse, robot...



Il est possible de raccourcir l'intervalle entre les deux traites de la journée. C'est à l'éleveur de choisir.

Tea555 - stock.adobe.com



D'autres solutions existent, liées au choix du système.

Des éleveurs choisissent de grouper les vêlages, pour une gestion du travail par tâche et par période. D'autres vont organiser des périodes sans vêlage pour avoir du temps, être disponibles pour d'autres travaux. Le choix du système fourrager a aussi une influence sur le temps de travail. Un système pâturant, c'est moins de temps de distribution, moins de lisier, moins de fumier.

« Un objectif bien défini est à moitié atteint »,

ABRAHAM LINCOLN

## DES FEMMES ET DES HOMMES

Que l'on travaille avec des associés ou des salariés, l'organisation du travail est un préalable pour assurer l'efficacité et la bonne entente. Des solutions existent et sont aussi présentées dans ce guide. **Définir les responsabilités** par associé. **Communiquer**: échanger au quotidien, à l'occasion des pauses-café, dans un bureau agréable... **Tenir des plannings** à l'année pour noter tous les rendez-vous, les congés, les absences... S'appuyer sur le **règlement intérieur** pour clarifier les souhaits de chacun pour les congés...

Avec ce guide, à vous de jouer et de faire évoluer vos conditions de travail. Le changement n'est pas toujours facile. Pour passer à l'action plus facilement, il faut se fixer des objectifs précis et atteignables avec des échéances.

**Nadine Abgrall**

nadine.abgrall@bretagne.chambagri.fr

## Évaluer le temps d'astreinte en élevage laitier

Une enquête a été menée par les Chambres d'agriculture de Bretagne dans le Réseau d'Élevage Bovin Lait Inosys afin d'évaluer le temps d'astreinte en élevage laitier. L'objectif de ce travail était d'une part d'apporter des repères aux éleveurs ainsi qu'aux jeunes en projet d'installation et d'autre part de mettre en lumière des techniques ou systèmes efficaces en termes de travail. Durant une semaine de janvier (animaux en bâtiment) et une semaine de mai (période de pâturage), chaque personne intervenant sur l'élevage a noté précisément le temps passé pour réaliser chaque

tâche d'astreinte. L'astreinte correspond aux tâches non différables c'est-à-dire la traite, les soins aux animaux, l'alimentation, le raclage et le paillage. Au printemps, il faut ajouter la gestion du pâturage à l'astreinte.

En hiver, le temps d'astreinte par semaine et par UTH est en moyenne de 30 heures [Tableau]. Celui-ci varie peu d'une organisation à l'autre: 28 et 31 heures par semaine par UTH pour respectivement les éleveurs travaillant en couple et ceux en structure individuelle. Il y a une certaine variabilité lorsque ce critère est ramené par vache laitière. Le temps d'astreinte est de 42 minutes par VL pour les exploitants en individuel et de 56 minutes par VL pour les éleveurs travaillant en couple.

## Temps de travail d'astreinte en hiver, en fonction de la structure

	Heures par semaine	Heures par semaine/UTH	Minutes/VL / semaine	Nombre de VL/UTH	Nombre de bovins	Nombre de VL
Individuel	46	31	67	42	47	153
Couple	60	28	64	56	31	175
Société	74	30	93	48	37	204
Ensemble	58	30	73	48	40	173

58 heures d'astreinte par semaine en hiver pour un troupeau de 73 VL



## LE GUIDE SOLUTIONS TRAVAIL

• Un guide en format A5, de 48 pages, et au prix de 25 €

• Contact :  
02 96 79 21 63,  
anne.estebanez@bretagne.chambagri.fr

Le tout nouveau  
« Guide solutions  
travail »





Des parcelles avec plantation intra-parcellaire au Val d'Oust.

Les collectifs d'agriculteurs bretons en action

## TROUVER UNE COHÉRENCE ENTRE MÉTIER ET PRÉSERVATION DU MILIEU

En Bretagne, c'est plus d'une trentaine de collectifs d'agriculteurs qui s'intéressent à la biodiversité. Leurs motivations : comprendre et valoriser les synergies entre biodiversité et production agricole.

Les collectifs engagés pour la biodiversité recherchent de nouvelles connaissances et se les approprient par l'expérience pour répondre aux changements sociétaux en cours. Souvent, des pratiques vertueuses et efficaces sont déjà en place dans les fermes. Ces agriculteurs ont besoin qu'elles soient reconnues et partagées avec les acteurs agricoles. Leurs thématiques de travail sont la compréhension du fonctionnement écologique des surfaces agricoles et l'appropriation de nouvelles pratiques respectueuses. L'intérêt économique de la biodiversité est également abordé.

**Sylvie Guiet**

sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr

### Définir la biodiversité agricole



**LAURENT NOURRY,**  
Éleveur  
Résagri 56

« La biodiversité représente les interactions entre tous les êtres vivants, dont les êtres humains. En agriculture, nous pouvons intégrer la biodiversité dans la ferme mais pas l'inverse. Ainsi l'économie agricole fait partie des échanges avec la biodiversité. Maintenir les exploitations agricoles est une façon de la préserver. »



**CHRISTIAN LE CŒUR,**  
Éleveur  
Résagri 29

« Aborder la biodiversité agricole permet de comprendre les équilibres de la nature et la façon dont notre activité peut s'y insérer. On peut bénéficier des services de la nature sans la déséquilibrer. Je pense que c'est possible mais il faut encore définir les aspects techniques pour y arriver. Il est plus difficile d'aller à contresens de la nature. »

## Adapter ses pratiques



**HERVÉ DELESTRE,**  
Arboriculteur  
Agrobio35

« Les naturalistes m'ont ouvert les yeux sur le monde qui nous entoure. On voit les espèces présentes sur la ferme, sinon on passe à côté. J'ai pris conscience de la richesse des êtres vivants sur ma ferme! Aujourd'hui, je prends le temps de les observer. Je réfléchis à leurs impacts sur les autres espèces sauvages et sur mon verger ainsi que l'impact que j'ai dessus. Quoi qu'on en dise, la biodiversité fait du bien au moral. »



**ALEXIS LIS,**  
Horticulteur  
Agrobio 35

« J'ai pris conscience de l'impact de la gestion des espaces sur les espèces qui y vivent. Des freins ont sauté comme l'augmentation du temps d'entretien des milieux pour favoriser la biodiversité. Cela représente souvent moins de travail car nous n'entretenons plus pour faire propre. Je suis de plus en plus confiant sur l'impact de nos pratiques par rapport à la biodiversité. »

## Dialoguer



**VINCENT LE GUEVELLO,**  
Éleveur  
Civam 29

« Pour conforter notre autonomie fourragère, j'ai échangé avec des gestionnaires d'espaces sensibles naturels afin d'accéder à de nouvelles surfaces dans un contexte foncier compliqué. Ça a été un déclic. Je me rends compte de l'intérêt des espaces sensibles naturels pour l'élevage dans notre région, même s'il faut un mixte avec des espaces plus "standards" pour que ça marche. »

## Se former



**MICKAËL BRINGS,**  
Maraîcher  
Agrobio35

Mickaël s'est formé sur les insectes auxiliaires avec Flor'insectes. « C'est hyper intéressant d'écouter une spécialiste pour comprendre les dynamiques générales des auxiliaires. Elle nous a présenté une bande fleurie de vivaces âgée de 10 ans, c'est extraordinaire la richesse d'insectes. Je vais en installer sur les bandes d'irrigation de plein champ. »

## Observer



**JEAN-FRANÇOIS SARREAU,**  
Éleveur  
Résagri 29

« On a pu observer la provenance des pollens en installant des trappes à pollen à l'entrée de ruches d'apiculteurs du coin. Les abeilles vont là où une grande quantité de pollen est disponible même au plus près des parcelles cultivées. On a été surpris d'observer qu'en juillet et août, peu de pollen est présent dans l'environnement sauf sur les parcelles en couvert permanent de trèfle blanc. »



### POUR ALLER PLUS LOIN

Retours d'expériences de collectifs d'agriculteurs biodiversité en Bretagne sur le site des collectifs agroécologiques de Bretagne dans la rubrique Fiches Techniques - Accompagner la biodiversité :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>

Le centre de ressources Auxiliaires et pollinisateurs :



Des soucis mis en place dans des abris pour attirer les auxiliaires de culture, macrolophus.





Campagne culturale 2023-2024

# DES ÉVOLUTIONS DANS LE CALCUL DU PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE

Les valeurs à utiliser pour les calculs de dose d'azote ont été mises à jour pour la campagne culturale 2023-2024 : tour d'horizon des principales modifications et nouveautés.

L'outil de calcul web Sol-AID est opérationnel et gratuit pour les agriculteurs, vous pouvez donc l'utiliser pour vos calculs dès cette campagne.

Dans le cadre de la Directive nitrates, le Groupe Régional d'Expertises Nitrates (GREN) est chargé d'établir les références utiles au calcul des doses d'azote du Plan Prévisionnel de Fumure. L'arrêté du 29 mars 2023 est entré en application au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Il apporte des précisions et nouveautés pour réaliser les calculs prévisionnels et ainsi respecter l'équilibre de la fertilisation.

### • Sol-AID reconnu

Pour le calcul de dose des céréales d'hiver, colza et maïs, il est désormais possible d'utiliser la valeur de minéralisation de l'azote organique du sol, issue de l'outil Sol-AID, à la place des valeurs proposées par les grilles classiques Mhs (effet système) et Mha (arrières-effets organiques). La méthode se base sur une analyse de terre avec APM et un ensemble de données liées à la parcelle.

### • Légumes frais

Les travaux récents menés par l'équipe Légumes des Chambres d'agriculture ont permis de proposer une nouvelle méthode de calcul pour les légumes frais.

### • Export des cultures dérobées

Les coefficients d'export des cultures dérobées ont été mis à jour. L'ancienne méthode se limitait à une dérobée de type RGI pur; or sur le terrain, la diversité des cultures dérobées pour l'alimentation animale ou la production d'énergie (CIVE) amène à préciser les quantités d'azote à apporter. Ainsi, en fonction des espèces implantées et de leur proportion de légumineuses, le coefficient unitaire de besoin varie à

présent de 15 à 25 kg d'azote par tonne de matière sèche produite.

### • Arrières-effets des prairies

Classiquement, une prairie est retournée au printemps pour l'implantation d'une culture de printemps (maïs, betterave) ou à l'automne avant l'implantation d'une céréale d'hiver. Les grilles permettaient jusqu'alors de répondre à ces deux cas de figure. Les situations où la prairie est retournée en été avant l'implantation d'une dérobée ou d'un légume suivi d'une culture de printemps sont maintenant prises

en compte. La culture de printemps devient alors la nouvelle culture de rang 2 après retournement de prairie indiquée dans une grille spécifique.

### • Apport d'azote sur maïs

Concernant les maïs à rendement supérieur à 18 tMS, la quantité d'azote à prévoir n'est plus de 13 kg N/tMS mais de 12 kg N/tMS. Il en est de même pour le maïs cultivé sous plastique. Deux raisons motivent ce choix: d'une part, la dilution de l'azote dans un grand rendement et d'autre part, l'effet de serre produit par la plasticulture qui augmente les fournitures du sol.

### • Apports organiques

Le tableau permettant de calculer les arrières-effets des apports organiques (Mha) a changé de forme: les indicateurs sont dorénavant donnés en nombre d'apports sur les 10 dernières années, pour un apport de 100 kg N total/ha. Toutefois, le tableau proposé par l'arrêté précédent peut continuer à être utilisé, car le résultat du calcul sera le même.

Jérémy Guil

jeremy.guil@bretagne.chambagri.fr

## Calculer pour respecter l'équilibre de la fertilisation



### VOTRE BOÎTE À OUTILS NUMÉRIQUES

#### • MesParcelles :

[bretagne.chambres-agriculture.fr/ma-chambre/nos-marques-chambre/mesparcelles/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/ma-chambre/nos-marques-chambre/mesparcelles/)

#### • Sol-AID :

<https://www.solaid.fr/documentation>



SOL-AID

L'outil web Sol-AID permet de calculer la minéralisation de l'azote organique du sol de manière alternative aux grilles classiques en considérant l'effet du sol, du climat et du système de culture. Le calcul est réalisé à partir de données à la parcelle qui doivent être vérifiées ou renseignées sur l'interface web Sol-AID.

À savoir: contour et géolocalisation de la parcelle pour connaître l'impact du climat, historique organique régulier et récent, dernière succession culturale, type de sol et analyse de sol intégrant la mesure de l'Azote potentiellement minéralisable. Grâce à cet outil, le calcul proposé sera plus proche de la réalité agronomique de la parcelle concernée que les grilles de calcul classiques.







Les éleveurs s'équipent pour limiter la contention en maternité.

## Maternités liberté

# LES ÉLEVEURS SATISFAITS

Dans la plupart des nouvelles constructions, les éleveurs s'équipent de maternités liberté pour leurs truies. Une phase de transition est nécessaire, après laquelle ils sont globalement satisfaits.

Les éleveurs sont de plus en plus nombreux à s'équiper de cases qui offrent la possibilité aux truies de se déplacer pendant une partie de leur lactation. Une enquête approfondie, menée auprès de 29 éleveurs de l'ouest de la France, équipés depuis 3 mois à 6 ans, offre un aperçu concret des avantages et des défis liés à cette nouvelle conduite.

Les conditions pour le travail quotidien — surveillance, facilité d'utilisation du matériel — sont un critère de choix des équipements. Le déplacement des truies au sevrage, lié à la possibilité de bouger pendant la lactation, est également mis en avant comme l'un des principaux avantages de ces installations. Cependant, des défis subsistent. Compte tenu des surfaces et équipements supplémentaires par rapport aux truies bloquées, le processus de nettoyage est plus long, mais il est considéré comme plus facile par certains éleveurs. La case étant plus grande, il est plus facile de se retourner et de manipuler la lance de lavage. L'intervention sur les porcelets avec une truie libre peut également être

compliquée. La surface supplémentaire offre aux porcelets plus d'opportunités de s'échapper. Une niche avec un système de blocage des porcelets est installée dans plusieurs élevages. Si le système n'est pas prévu pour bloquer la truie lors des interventions, il existe un risque pour la sécurité des personnes.

# 10 000

En 2022,  
plus de 10 000 places  
de maternité liberté  
en France

### UN TEMPS D'ADAPTATION

La majorité des éleveurs exprime une satisfaction générale envers leur choix de système liberté. Un consensus émerge sur un temps d'adaptation inévitable, autant pour les éleveurs que pour les animaux, pour atteindre une conduite routinière et des performances semblables à celles de truies bloquées. Certains éleveurs sont toujours en phase d'expérimentation, tandis que d'autres mentionnent des périodes d'adaptation allant de 4 mois à 1 an et demi. Cette variation souligne l'importance de fournir un accompagnement adéquat aux éleveurs lors de la transition vers ces nouvelles conduites d'élevage.

**Nicolas Villain**

nicolas.villain@bretagne.chambagri.fr



### POUR EN SAVOIR PLUS

Modalités de logement et de conduite, performances, conditions de travail et bien-être :

<https://hal.science/hal-01922872/document>



# Élevages de poules pondeuses plein air DES ÉLEVEURS PASSIONNÉS MARQUÉS PAR LES DERNIÈRES ANNÉES

**Adaptation au marché, application du nouveau cahier des charges bio, inflation, ovosexage, influenza aviaire, voilà les principaux défis de la filière ponte depuis fin 2021. Comment les élevages réagissent dans ce contexte ?**

Afin de suivre l'état de santé des élevages et de mettre à jour les références technico-économiques, une enquête est réalisée tous les deux ans dans l'ouest de la France auprès des élevages de poules pondeuses sur parcours. Vous êtes 34 éleveurs à avoir répondu et nous vous en remercions. Cette campagne est marquée par la présence de lots particuliers: 6 ont été

gardés jusqu'à un âge de plus de 82 semaines du fait de l'influenza, en raison de la disponibilité des poulettes et de la demande du marché. Sur ces lots, les taux de mortalité sont plus hauts que la moyenne, 18,3 % contre 9,5 %, et des problèmes de santé ont été relevés sur deux lots. En bio, des problèmes de ponte sont relevés sur 5 des 13 lots mis en place après juin 2021, avec une entrée en ponte tardive ou un pic de ponte faible

## INFLUENZA AVIAIRE, SOURCE D'INCERTITUDE

22 éleveurs ont cité spontanément l'influenza aviaire comme une difficulté. Stress et impact sur le travail sont les premiers mots cités par les éleveurs et éleveuses interrogés sur les

conséquences de l'influenza avec plus de surveillance des animaux et de temps au bâtiment: entretien de la litière, mise en place d'enrichissements. Les temps consacrés à l'administratif et à la gestion des flux ont pu augmenter aussi. Certains lots ou vides sanitaires ont été allongés par manque d'œufs, de poulettes, ou du fait de l'interdiction de mouvement

Votre métier  
en 3 mots :  
« Passionnant »  
« Équilibre vie  
professionnelle -  
vie personnelle »  
« Adaptabilité »

Les enrichissements et les jardins d'hiver limitent le stress des animaux en période Influenza.



## POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter les résultats de l'Observatoire technico-économique - Poules pondeuses avec parcours :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/elevage/volailles/elevage-plein-air/>

des animaux. Au niveau des oiseaux, 14 éleveurs signalent des animaux stressés par la claustration, dont 4 ont subi des étouffements. Des questions se posent sur l'avenir des filières plein air et la confiance des consommateurs. Deux éleveurs ont cependant ressorti des impacts positifs de l'influenza: meilleure gestion sanitaire et test d'allongement des lots.

**Félicie Aulanier**

felicie.aulanier@bretagne.chambagri.fr

# SABRINA DECAEN ET JULIEN LE HUCHE

## Maraîchage et ferme pédagogique à Saint-Ouen-la-Rouërie (35)

À la découverte des Jardins des Coccinelles, une ferme alliant maraîchage bio, pédagogie et hébergement, reflétant la passion et l'innovation de Sabrina et Julien.

Je m'appelle Sabrina, ancienne directrice de centre de loisirs, et voici notre parcours à Julien et moi. Avant 2020, nous avions dans l'idée de changer de projet de vie, la Covid-19 nous a finalement aidés à nous lancer. Pour Julien, cuisinier depuis 15 ans, et pour moi, c'était un rêve qui prenait forme. Notre ferme, « Les Jardins des Coccinelles », est née d'un désir commun de vivre en harmonie avec nos valeurs : autonomie, respect de la nature et partage.

Nous avons tous les deux suivi un parcours à l'installation classique. Julien, par son Bac STAE, a accédé à la DJA. Passionné par la méthode Fortier en permaculture, il a pris en main le maraîchage. Nous cultivons 40 variétés de légumes, 14 types de petits fruits et 26 fruits, en suivant les principes de la permaculture : paillage constant, sol non retourné. Les défis sont nombreux, mais

### De l'envie et des atouts pour réussir

la diversité de nos cultures apporte de la résilience au système. La cuisine est présente avec de nombreux produits transformés : confiture, chutney, soupes, sauces, pesto... Avec notre magasin, ouvert tous les jours, et notre présence sur les marchés locaux, nous offrons aussi un large éventail de produits biologiques et locaux issus de fermes voisines.

La ferme pédagogique est mon domaine. J'y transfère mes compétences de directrice de centre de loisirs pour créer des ateliers éducatifs. Notre gîte, lancé en juin 2021, jouit d'une situation idéale

entre Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel, le taux de réservation est très correct sur ce territoire rural. L'intégration dans notre communauté locale est essentielle pour nous. Nous ouvrons régulièrement notre porte à des manifestations sur la ferme : café philo, semaine du tourisme... Notre quotidien est un tourbillon d'activités, surtout d'avril à octobre, où nos journées s'étirent sur 10 à 12 heures. L'hiver est une période de repos relatif, mais le rythme reste soutenu. Ce choix de vie est exigeant, les équilibres économiques encore précaires mais le chiffre d'affaires évolue comme prévu et nous nous sommes bien entourés. Chaque jour passé aux Jardins des Coccinelles renforce notre conviction que nous avons fait le bon choix.

**Propos recueillis par Soazig Perche**  
soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

Sabrina et Julien devant le tunnel de tomate.



### LES 3 CONSEILS DE SABRINA

- **Bien s'entourer pour prendre les bonnes décisions ;**
- **Ne pas avoir peur de frapper aux portes et de se faire connaître ;**
- **Se mettre en réseau sur son territoire.**

## Maraîchage



**SABRINA DECAEN  
ET JULIEN LE HUCHE**  
Val-Couesnon (35)  
**Les marchés de Noël**

« La fin d'année a été dédiée à la période des marchés de Noël. Nous y vendons des produits transformés issus de la ferme et nous avons une offre de panier garni avec les produits des fermes présentes en magasin. Nous avons démarré un nouveau marché à Liffré. Les parcelles ont été nettoyées et paillées pour passer l'hiver. Côté animation, nous n'avons pas de scolaires des écoles primaires l'hiver. Nous avons accueilli des classes de BPREA pour témoigner de notre installation et de nos activités. »

**Soazig Perche**

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

## Paysan-boulangier



**MAHAUT COLAS ET NIELS  
KLOSTERMANN**  
Pouldergat (29)  
**Passage en mode production**

« On a hâte de passer sur une production à 100 % et d'allouer plus de temps aux cultures. Avec l'ouverture d'un nouveau marché à Douarnenez, dès février, on fera deux fournées par semaine. Neuf hectares de blé d'hiver ont été semés au 25 novembre sur des terres légères. Janvier a été dédié à la préparation du sol en non-labour pour accueillir le blé de printemps et le seigle. L'installation est finie, on peut enfin passer à l'étape production. »

**Colette Quatrevaux**

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

## Vaches laitières



**ALEXANDRE TURBAIN  
ET CLARA MITAILLE**  
Crach (56)  
**Pâturage hivernal**

« Les IA se terminent pour les vaches vêlées en automne. Les animaux restent dehors toute l'année, nous maintenons pour les vaches avec la monotraite un affouragement à l'auge en enrubannage le matin puis le pâturage hivernal sur 4000 m<sup>2</sup>/j pour 32 VL avec fil avant et arrière. Les génisses et tarées, environ 30 animaux, bénéficient d'une "bale grazing" de foin sur 2000 m<sup>2</sup> avec fil avant et arrière. Nous profitons de cette période plus calme pour finaliser le plan de fumure, le cahier de fertilisation... »

**Christèle Burel**

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

## Fromages de chèvre



**ÉLODIE LE  
VACHER**  
Pommerit-Le-  
Vicomte (22)

**Pause hivernale**

« J'ai arrêté la traite et la fabrication fromagère. J'en profite pour réparer ce qui doit l'être, préparer les mises-bas prévues à partir du 10 février. Je vérifie les stocks, désinfecte les bâtiments, prépare les fonds de litières avec du miscanthus. Cela absorbe bien les urines et permet un meilleur drainage. Je rajoute de la paille par-dessus tous les jours et je viderai l'ensemble tous les 10-15 jours. Et nous avons pris une dizaine de jours de vacances en famille, cela fait du bien! »

**Sarah Bascou**

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

## Cultures et élevage



**RÉGIS  
DURAND ET  
BENJAMIN  
FREZEL**  
Sérent (56)

**Des aménagements**

« Nous consacrons du temps à l'agrandissement des parcs à cochons: plus de 10 ha sont en cours d'aménagement pour faire plus de rotations entre nos parcs sans augmenter le nombre de cochons. Nous avons également analysé nos coûts de revient. Ainsi, nous avons dû augmenter nos tarifs au 1<sup>er</sup> janvier pour faire face à l'inflation de nos charges. Nous continuons aussi à trier notre stock de graines pour les transformer en huile, farine... pour les valoriser à la vente. »

**Christèle Burel**

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

## Sur le web

Publications, actualités, formations, accompagnement



[bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/)



Le saviez-vous?

# LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT 100 ANS

Depuis 1924, l'histoire des Chambres d'agriculture s'est inscrite dans l'évolution du monde agricole, des ruptures et des bouleversements profonds qui l'ont traversé.

Témoins d'un siècle qui a vu l'agriculture se transformer profondément, les Chambres d'agriculture ont inscrit leurs actions auprès des agriculteurs, en réponse aux besoins de chaque période.

### REPRÉSENTER LES AGRICULTEURS

Après la Grande Guerre, le pouvoir en place avait besoin d'un interlocuteur pour faire face à l'impératif de reconstruction de l'agriculture. En 1919, des Offices agricoles voient donc le jour « en vue de faire face à la pénurie de main-d'œuvre et de provoquer l'intensification de la production », pour « procéder à des réalisations d'expérimentation et de vulgarisation de nouvelles techniques ». Ces missions sont discutées au sein du monde agricole : trop sous la coupe de l'État, notamment pour les jeunes ; d'autres pensaient que les Chambres devaient être régionales. À partir de 1946, une clarification du partage des rôles, notamment avec les jeunes issus de la JAC, va progressivement se préciser.

### DÉVELOPPER ET PROTÉGER

Conditionnés à un niveau de capacité professionnelle, DJA et plans de développement ont façonné la structuration d'une ambition de formation qualifiante et continue et de conseil aux entreprises. Les groupes d'agriculteurs constitués se sont appuyés sur trois piliers « recherche, développement, formation », nourris par



En juin 1989, la Chambre d'agriculture des Côte-du-Nord présente des nouveautés techniques à l'occasion d'une journée sur les fourrages.

la mise en place de fermes expérimentales.

Les questions environnementales et sociétales, dès les années 1990, nécessiteront de nouvelles expertises pour concilier l'efficacité économique et la préservation des ressources. PMPOA, Ferti-mieux, programmes dans les bassins versants... mobiliseront fortement les Chambres de Bretagne.

Dans les années 2000, les questions sociétales liées aux pratiques agronomiques et d'élevage deviennent de nouveaux champs de recherche, de conseil et de formation. La communication avec le « grand public » est plus que

jamais essentielle. Chaque sujet a une dimension concrète pour les agriculteurs dans leur entreprise et une dimension collective qui nourrit les orientations des élus.

### ANTICIPER

Souveraineté alimentaire et énergétique, climat, décarbonation, démographie et renouvellement d'une génération s'imposent comme les défis du siècle à venir.

**Pascale Gélín**

**Directrice adjointe**

**Politiques agricoles & territoires**

[pascale.gelin@bretagne.chambagri.fr](mailto:pascale.gelin@bretagne.chambagri.fr)



## UNE CRÉATION EN DEUX ÉTAPES

La loi du 3 janvier 1924 promulgue la création des Chambres d'agriculture, institution reconnue d'utilité publique. Dès leur création, le droit de vote est accordé aux femmes et aux salariés, contrairement aux autres Chambres consulaires. La loi de Finances de 1929 leur donne de véritables moyens d'action, avec l'instauration de « centimes additionnels sur la contribution foncière des propriétés non bâties ». On parle aujourd'hui de la TATFNB.

## De l'étude à l'exploitation

## 50 PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES À LA LOUPE

L'équipe photovoltaïque des Chambres d'agriculture de Bretagne compte plus de 300 études de dimensionnement de projets photovoltaïques depuis sa création en 2017: l'occasion de revenir sur quelques projets.

Ce retour d'expérience porte sur 50 exploitations qui ont étudié l'opportunité d'installer une centrale photovoltaïque. Les 3/4 des projets étudiés se sont concrétisés. La majorité des projets se situe soit entre 9 et 36 kWc\* soit sont supérieurs à 100. L'autoconsommation représente 86 % des centrales, dont 3 sur 5 en autoconsommation totale, les autres en vente du surplus. Ces installations permettent de faire des économies sur la consommation d'électricité allant de 20 à 50 %. Avec un prix du kWh très volatil ces dernières années, le

photovoltaïque permet donc de sécuriser une partie de son approvisionnement en électricité. Toutefois, cette enquête met en lumière des points de blocages propres au domaine agricole. On notera notamment le manque d'installateurs. Ceux-ci se concentrent aujourd'hui sur les projets de grande taille, et de préférence sur bâtiment neuf. Les agriculteurs qui portent des projets de petite surface doivent parfois multiplier les appels pour trouver un installateur...

**CE QUI S'EST BIEN PASSÉ**

Les résultats de production reflètent bien les études et les estimations. Les centrales photovoltaïques installées au-dessus d'animaux n'engendrent pas de problèmes sur la production agricole. Ceux qui ont passé le pas avec une première centrale qui fonctionne souhaitent en installer une seconde. L'autoconsommation collective soulève beaucoup d'intérêt pour les nouveaux

projets. La satisfaction est générale quant au fonctionnement des installations. L'assurance ne pose pas de problème quand le projet est anticipé.

**PEUT MIEUX FAIRE**

Les délais de raccordement Enedis sont parfois longs. Les charpentiers sont sur-réservés et ne peuvent pas assurer les travaux de rénovation de charpente. « EDF Obligation d'achat » tarde sur certains dossiers à réaliser les contrats, ce qui implique un manque de trésorerie. Les installateurs manquent d'engagement sur les charpentes en bon état. Le stockage sur batteries suscite de l'intérêt, mais aujourd'hui la rentabilité n'est toujours pas au rendez-vous. En général, on constate peu de suivi de production pour les centrales en autoconsommation.

**Pierre Fily**

pierre.fily@bretagne.chambagri.fr

\*kWc: Le kilowatt-crête indique la puissance maximale des panneaux photovoltaïques dans des conditions standard de référence.



Un poulailler accueillant une centrale photovoltaïque en autoconsommation avec vente du surplus.

**CONTACTS**

Côtes-d'armor : 07 87 88 70 83  
 pascal.poudenx@bretagne.chambagri.fr  
 Finistère : 06 74 78 39 49  
 pierre.fily@bretagne.chambagri.fr  
 Ille-et-Vilaine : 06 62 74 77 02  
 cedric.havard@bretagne.chambagri.fr  
 Morbihan : 06 30 69 36 47  
 herve.guillemot@bretagne.chambagri.fr

Consultez l'intégralité de l'enquête sur

[bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/)

## Directive nitrates

Consultation publique PAR7

# S'EXPRIMER POUR NE PAS SUBIR

Un nouveau programme d'action régional (PAR7) est en cours d'élaboration et va être soumis à consultation publique. Il repose sur deux principes majeurs : « non régression environnementale » et prise en compte de l'injonction du juge suite au contentieux des associations.

Le projet élaboré par l'administration comporte des mesures plus ou moins impactantes comme l'introduction de la flexibilité agrométéorologique applicable en 2025-2026. Le seuil d'obligation de traitement serait relevé à 25 000 N avec un ajustement insuffisant de la carte ZES. Ce manque d'évolution s'est également exprimé dans le maintien par l'administration de l'interdiction de fertilisation des Couverts d'interculture non exportés (CINE), contrairement au cadre national et en ignorant les objectifs de piégeage de carbone via le développement de biomasse incorporée au sol.

### BASSINS VERSANTS ALGUES VERTES

Bien d'autres points pourraient être évoqués tels les captages, les secteurs d'échouage d'algues sur vasières, l'utilisation des produits phytosanitaires, les zones humides... mais le volet majeur de ce projet concerne les zones à enjeux que sont les bassins versants contribuant aux marées vertes sur plage (BVAV). Sur les huit baies bretonnes visées, les pouvoirs publics envisagent, en plus de la ZSCE, des mesures supplémentaires à fort impact. Pour les 2 600 exploitations concernées, soit 200 000 ha, le projet prévoit les mesures suivantes : solde



Il faut rechercher un couvert dense pour le maximum d'efficacité

## BGA 20 et plafond 140 N total/ha, mesures phare en BVAV

maxi de BGA à 20 – à défaut, plafonnement des apports à 140 N total/ha en moyenne –, seuil d'alerte reliquat de N dans les sols avec un objectif de retour à 50 N/ha, respect du seuil critique individuel JPP en 2025, ciblage de diagnostics d'étanchéité des ouvrages de stockage avec réalisation de travaux si

nécessaire ; et enfin, pour toutes les ICPE exerçant dans ces territoires, obligation de télédéclaration annuelle de l'ensemble des données du cahier de fertilisation. Raisonnée sur l'azote total, cette mesure de BGA 20 accompagnée du potentiel plafonnement 140, encore plus sévère que les anciens BV contentieux, risque de conduire à un régime de sous fertilisation, en deçà de l'équilibre et avec des effets collatéraux délétères : baisses de production, abandon de la fertilisation organique, développement de cultures moins exigeantes en N tel que le maïs... La consultation publique numérique, du 6 février au 10 mars, est l'occasion pour toutes et tous de s'exprimer sur le sujet.

**Jean-Paul Hamon**

jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr



**Elle a dit**

**EDWIGE KERBORIOU,**

Vice-présidente de la Chambre d'agriculture de Bretagne

« L'avis défavorable unanime rendu en session de la Chambre devrait être un signal d'alerte pour les pouvoirs publics. Ce message demande à être amplifié, notamment par la voix du terrain. »



Stéphane, Yvon et Muriel ont échangé leurs parcelles à Kerien (Côtes-d'Armor)

# FONCIER REGROUPÉ : CONFORT ET TRANSMISSION FAVORISÉS

Yvon Boutier, Stéphane Le Neindre et Muriel Deduytsche ont échangé des parcelles. Pour Yvon, « il était insensé d'aller cultiver des parcelles au pied de la stabulation de Stéphane et Muriel. » « On a tous gagné en confort de travail, grâce à des parcelles accessibles avec eau et courant et moins de routes à traverser. Quel que soit le système, c'est une facilité au quotidien », précise Stéphane. « Un foncier groupé est aussi un atout non négligeable

au moment de céder », ajoute Yvon. Les raisons pour regrouper son parcellaire ne manquent pas: mieux organiser le travail, optimiser transports et déplacements, favoriser le pâturage, faciliter les rotations, la fertilité des sols et la protection des cultures, et aussi améliorer la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité.

**Valérie Danielou**

valerie.danielou@bretagne.chambagri.fr



Stéphane, Yvon et Muriel : « Avoir le foncier groupé permet un choix plus important de systèmes de production ».

### EN PRATIQUE

Il y a deux possibilités d'échange: en propriété (échange amiable par acte notarié) ou en jouissance (échange temporaire limité à la durée du bail). Il faut respecter les formalités nécessaires pour être en règle vis-à-vis des propriétaires et des contrats éventuels liés aux parcelles. La Chambre d'agriculture vous informe et vous conseille sur les démarches à suivre, pour bénéficier des aides financières des départements et pour vous signaler les points de vigilance.

### POUR ALLER PLUS LOIN

• Toute l'info sur le web :

<http://tinyurl.com/parcellaire>

Avec Marie Noël et Thierry Boschet, éleveurs de porcs à Monteneuf (Morbihan)

# UN « BOUT DE CHAMP » COLZA ASSOCIÉ

« Nous avons été sollicités par les conseillères en agronomie de l'antenne de Ploërmel, suite à la réalisation de notre Conseil Stratégique Phytosanitaire, pour accueillir un premier rendez-vous de l'offre Pack agrocultures. Nous avons accepté, étant désireux de poursuivre les réflexions autour des cultures: anciens membres d'un groupe cultures et en Cuma intégrale, le collectif nous apporte beaucoup. Lors du rendez-vous, nous sommes allés voir le colza associé: un mélange composé de deux variétés de colza, dont ES Alicia, ainsi que du trèfle d'Alexandrie et du fenugrec. Le colza et les plantes associées sont implantés en une seule fois. Le fenugrec comme le trèfle d'Alexandrie sont gélifs, nous ne faisons aucune intervention pour sa

destruction.

Notre point de vigilance reste la problématique de ray-grass, plus difficile à gérer. Cette année, malgré un labour sur la parcelle implantée, nous avons dû effectuer un traitement antigraminées pour gérer son développement.

Au départ, c'était juste un essai proposé par notre technicienne culture. Les semences sont un peu plus chères, mais nous avons économisé un insecticide et un herbicide à l'automne, avec un rendement espéré au rendez-vous. Après trois années de test, le bilan est très positif. L'essai est transformé. »

**Propos recueillis par Lise-Chloé Allaire et Hélène Lamaison**

lise-chloe.allaire@bretagne.chambagri.fr

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



### LE PACK AGROCULTURES

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER  
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

**Rejoignez-nous !**



Nous recrutons  
des hommes et des femmes  
Conseillers, Chargés d'études  
Chargés de mission en agronomie,  
élevage, entreprise installation...  
et aussi des fonctions ressources

**Ici  
nous cultivons  
plus d'un métier !**



[recrutement@bretagne.chambagri.fr](mailto:recrutement@bretagne.chambagri.fr)

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)  
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

HANDI  
**CAP**

vers l'agriculture !

**Retrouvez sur**

[www.chambre-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambre-agriculture-bretagne.fr)



- un recueil de 8 témoignages inspirants de chefs d'exploitation et de salariés en situation de handicap
- des fiches pratiques
- des podcasts

**CONTACT**

Nabila } [nabila.gain@bretagne.chambagri.fr](mailto:nabila.gain@bretagne.chambagri.fr)  
Gain-Nachi } 02 97 28 31 46

crédit photos: © Yveline/Karine, Nicolleau



# ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



**Nadine Abgrall**  
Ingénieur d'études et  
de conseil systèmes laitiers

nadine.abgrall@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Lise-Chloé Allaire**  
Conseillère agronomie  
et bassins versants

lise-chloe.allaire@  
bretagne.chambagri.fr page  
**33**



**Roger Hérisset**  
Rédacteur en chef  
Chargé de mission  
de diffusion et transfert  
le-mag@  
bretagne.chambagri.fr



**Félicie Aulanier**  
Chargée d'études bien-être  
animal et productions  
alternatives avicoles  
felicie.aulanier@  
bretagne.chambagri.fr page  
**27**



**Christian Barbier**  
Conseiller installation  
compétences

christian.barbier@  
bretagne.chambagri.fr page  
**6**



**Aurore Blaire**  
Animatrice groupe  
de développement

aurore.blaire@  
bretagne.chambagri.fr page  
**5**



**Valérie Daniélou**  
Chargée de mission  
aménagement et foncier

valerie.danielou@  
bretagne.chambagri.fr page  
**33**



**Caroline Depoudent**  
Chargée d'études et de  
conseil économie, sociologie,  
système  
caroline.depoudent@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Pierre Fily**  
Conseiller énergie  
photovoltaïque

pierre.fily@  
bretagne.chambagri.fr page  
**31**



**Pascale Gélin**  
Direction politiques  
agricoles & territoires

pascale.gelin@  
bretagne.chambagri.fr page  
**30**



**Dominique Guého**  
Chargé d'études  
en production laitière

dominique.gueho@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Sylvie Guiet**  
Chargée d'études protection  
des cultures et biodiversité

sylvie.guiet@  
bretagne.chambagri.fr page  
**22**



**Jérémy Guil**  
Équipe gestion  
des sols et fertilisation

jeremy.guil@  
bretagne.chambagri.fr page  
**24**



**Claudie Guyomarc'h**  
Station expérimentale  
de Crécom

claudie.guyomarc'h@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Jean-Paul Hamon**  
Chargé de mission  
Réglementation et  
Directives nitrates  
jean-paul.hamon@  
bretagne.chambagri.fr page  
**32**



**Denis Lebossé**  
Conseiller agronomie  
et cultures légumières

denis.lebosse@  
bretagne.chambagri.fr page  
**4**



**Gwénola Lesné**  
Juriste

gwenola.lesne@  
bretagne.chambagri.fr page  
**7**



**Soazig Perche**  
Conseillère en agriculture  
biologique

soazig.perche@  
bretagne.chambagri.fr page  
**28**



**Lionel Quéré**  
Ingénieur études économie  
filières grandes cultures

lionel.quere@  
bretagne.chambagri.fr page  
**8**



**Marion Ruch**  
Chargée d'études  
systèmes travail volaille

marion.ruch@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Marie Sylvestre**  
Chargée de mission  
relations humaines

marie.sylvestre@  
bretagne.chambagri.fr page  
**6**



**Maëlie Trédan**  
Chargée de mission  
économie emploi

maelie.tredan@  
bretagne.chambagri.fr page  
**10**



**Mickaël Trémel**  
Conseiller circuits  
courts agritourisme

mickael.tremel@  
bretagne.chambagri.fr page  
**7**



**Véronique Vannier**  
Chargée de mission  
travail en agriculture

veronique.vannier@  
bretagne.chambagri.fr dossier



**Nicolas Villain**  
Chargé d'études et de conseil  
bien-être animal porc

nicolas.villain@  
bretagne.chambagri.fr page  
**26**

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 22 MARS pour le prochain numéro du mag !**



**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



## Déclaration PAC 2024

à partir de **147,50 € HT**

L'expertise de votre conseiller PAC,  
pour optimiser et sécuriser vos aides...



**Demandez un conseil individuel  
réalisé par un conseiller spécialisé**



Bénéficiez de nos avantages :

**NOUVEAU :**  
faites la simulation de  
vos aides PAC 2024 !

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**



Prise de RDV en ligne : [www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)  
ou au 06 71 92 03 14